



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN
DE LA COTE D'OR**
Service des ressources humaines

Affaire suivie par Mme MALATY
Cheffe du service des ressources humaines

Tél : 03 80 44 67 57

Mél : valerie.malaty@cote-dor.gouv.fr

**ARRÊTE FIXANT LES LISTES D'ADMISSIBILITÉ DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^e CLASSE
DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER – SESSION 2024**

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU la loi n°2005-8436 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;
- VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;
- VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 autorisant l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France ;
- VU le décret n°2003-532 du 18 juin 2003 modifié relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

- VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;
- VU le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'État ou de ses établissements publics ;
- VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- VU l'arrêté du 19 octobre 2018 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;
- VU l'arrêté du 18 septembre 2023 fixant les modalités d'organisation des concours externe et interne d'adjoints administratifs principaux de deuxième classe de l'intérieur et des outre-mer ;
- VU l'arrêté ministériel du 24 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'intérieur et des outre-mer ;
- VU l'arrêté du 19 février 2024 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2024 aux concours externe et interne pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- VU l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2023 portant ouverture des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et des outre-mer pour la région Bourgogne-Franche-Comté, au titre de l'année 2024;
- VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2024 portant délégation de signature en faveur de Mme Marie AUBERT, Préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès de la Préfète de la région Grand-Est, Préfète de la zone de défense et de sécurité Est, Préfète du Bas-Rhin (hors classe), et en faveur de certains personnels placés sous son autorité exerçant leurs fonctions au SGAMI ;
- VU l'arrêté préfectoral du 14 mars 2024 portant composition du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et des outre-mer pour la région Bourgogne-Franche-Comté, au titre de l'année 2024;
- VU la convention de délégation de gestion exercice 2024 en date du 2 janvier 2024 ;
- SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Côte d'Or ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les candidats dont les noms figurent sur les listes annexées au présent arrêté sont autorisés à prendre part à l'épreuve d'admission des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et des outre-mer – région Bourgogne-Franche-Comté – session 2024.

Les épreuves d'admission se dérouleront à compter du 27 mai 2024 à Dijon.

ARTICLE 2 : Les candidats sont admis à concourir sous réserve de satisfaire à toutes les conditions requises pour pouvoir être recrutés en qualité d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et des outre-mer. Ces conditions pourront être vérifiées jusqu'à la date de nomination du lauréat.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Bourgogne Franche-Comté.

Fait à Dijon le 29 avril 2024

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe,


Amelle GHAYOU

**CONCOURS EXTERNE AAP2
LISTE DES 35 CANDIDATS ADMISSIBLES
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

CIVILITÉ	NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRÉNOM
Monsieur	BENOIT		Vincent
Madame	BERNARD		Sabrina
Madame	BERTHIER	NGOUGO FOTSO	Aude
Madame	CERIN	FINCK	Karine
Monsieur	CHEMINET		Laurent
Monsieur	CLOIX		Romain
Madame	FAUCHET		Jessica
Madame	GENOVESE		Manon
Madame	GESNOUIN		Delphine
Madame	GUYOT		Mélissa
Madame	HENNEQUIN		Mathilda
Madame	HUMBERT		Janie
Madame	JOANNES	DUEZ	Alexandra
Madame	LAURET	DORIDOT-LAURET	Laurence
Madame	LENFANT		Marion
Madame	LEVIEUX		Florine
Madame	LEWANDOWSKI		Charlotte
Madame	LEWANDOWSKI		Jessica
Madame	LOISON	LANIER	Céline
Monsieur	MAJORCZYK		Yann
Madame	MARTERER		Albane
Madame	MONOT		Lisa
Monsieur	MOUGIN		Arnaud
Madame	MUNOZ	BERNARD	Céline
Madame	NUNES DE CARVALHO		Amélie
Madame	OUMAR		Zalia
Madame	PACAUD		Suzaline
Monsieur	PETIT		Luc
Monsieur	POURPRIX		Mickael
Monsieur	RAMDANI		Pascal
Madame	RICOEUR		Priscilla
Madame	RIVIERE		Léa
Madame	ROBARDET		Lucie
Madame	SAMSON		Madelyne
Monsieur	THEPENIER		Vincent

**CONCOURS INTERNE AAP2
LISTE DES 10 CANDIDATS ADMISSIBLES
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

CIVILITÉ	NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRÉNOM
Monsieur	BOUCHON		Nicolas
Madame	GAVIGNET	PAROTY	Nelly
Madame	GRANDPERRET		Elodie
Madame	KONS		Prudencia
Madame	LE ROUGE		Anthanéa
Madame	MONTENEGRO	LE ROUX	Elodie
Madame	NONNOTTE	PARENT	Floriane
Madame	RAPENNE		Sabrina
Madame	ROLLAND		Typhanie
Madame	VUILLEMIN	DEMILLIERE	Nathalie